

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Co	adre réservé à l'autorité envir	onnementale					
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :				
22/01/2020	22/01/2020		2019-9312				
1. Intitulé du projet							
Modernisation du périmètre de Saint-Laurent 1 (LOT-ET-GARONNE)							
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage	ou du (ou des)	pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	Compagnie d'Aménagemen	nt des Coteaux	de Gascogne				
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Jérémie RICHONNIER						
RCS / SIRET   5   9   2     7   8   0     2	3 3 0 0 0 1 7 F	orme juridique	Société d'aménagement régional				
Joigne	z à votre demande l'annex	xe obligatoire	n°1				
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères annexé	é à l'article R 12	22-2 du code de l'environnement et				
	imensionnement corresponde		22 2 do code de l'environnement en				
N° de catégorie et sous catégorie			s seuils et critères de la catégorie				
			utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
22 - Installation d'aqueducs sur de Canalisation d'eau dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longues distances longueur est supérieur ou égal à 2 000 m 2 (5866 m²).							
	0 1 0	`	,				
	4. Caractéristiques générale	s du projet					
Doivent être annexées au présent formule	aire les pièces énoncées à la	rubrique 8.1 du	formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les éventu	els travaux de démolition						
Le projet fait l'objet d'une candidature à l'		ouvelle Aquitair	ne, mesure "modernisation des				
réseaux d'irrigation dans un objectif d'éco		a an fibra ains	out à la mandamaination des				
Il consiste au remplacement de 47 298 m appareillages hydrauliques et de protection							
suivi du rendement primaire et des consc		anon da matomo	milyare economic pour an memear				

### 4.2 Objectifs du projet

Le réseau en concession de Saint-Laurent dessert 3 périmètres irrigués : Buzet, Saint Laurent 1 et Béquin. Ce réseau a été réalisé dans le cadre de la 3ème tranche des travaux d'équipement de la plaine alluviale de la Garonne entre SERIGNAC ET BUZET dans le département du Lot-Et-Garonne. Il a été mis en service par la CACG en 1968 dans le cadre de la Concession d'Etat.

Cette réalisation qui a donné parfaite satisfaction depuis plus de 50 ans nécessite aujourd'hui une modernisation des installations existantes. Les enjeux de cette modernisation sont une sécurisation de la fourniture en eau brute aux irrigants, une meilleure efficience environnementale (eau et énergie) et une adaptation des consignes de pression au besoin actuel.

Pour atteindre cet objectif, il est prévu l'amélioration des performances hydrauliques du réseau par le remplacement des conduites en amiante ciment, des appareillages et la mise en place de compteurs communicants.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

La modernisation du réseau d'irrigation consiste en des travaux de terrassement en tranchée sur le linéaire total de 47.3 km.

Ce linéaire comporte 15 traversées de cours d'eau, localisées sur la vue en plan en annexe.

Le chantier est itinérant et se déplace à l'avancement. Sa durée prévue est de 3 mois.

Les anciennes canalisations en amiante-ciment sont maintenues en place, il n'y a pas d'évacuation de déchets. la nouvelle canalisation est posée en parallèe de l'ancienne (Cf. annexe 9 : coupe type de tranchée en phase travaux).

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du réseau modernisé permettra l'alimentation en eau brute de l'ensemble des adhérents du secteur de St-Laurent, selon leur quota pour irriguer.

Le fonctionnement du réseau sera optimisé, par la limitation des fuites sur le réseau et l'utilisation de compteurs communiquants permettant la gestion et le contrôle des débits souscrits.

Le réseau sera transparent au niveau des traversées de cours d'eau.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).										
Le projet n'est pas soumis à une procédure d'autorisation. Seule une déclaration est nécessaire pour les traversées des										
cours d'eau en application des articles L214-1 à 6 du code de l'environnement.										
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées  Grandeurs caractéristiques  Valeur(s)										
Linéaire de canalisation à poser	ou. decision que	47.3 km								
Diamètre des canalisations PVC		DN 90 à 250 - PN 16 bars								
4.6 Localisation du projet										
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long °	'"_ Lat°'_"_								
d'implantation										
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b),									
	22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de									
	l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :									
		23 83 N Lat. 0 -41 35 NE								
		'" Lat°'"_								
	Communes traversées : (coordonnées de la station de pompage)									
	Communes de Bruch, Buzet sur Baïse, Fei	ugarolles, Montesquieu et								
	Saint-Laurent									
Jo	ignez à votre demande les annexes n° 2	à 6								
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrage existant	? Oui X Non								
environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalu	Non X								
4700										
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p										
indiquez à quelle date il a été auto										

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html</a>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?			
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?			

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			PPRIn du 28/01/19: Risque innondation, aléas faible à très fort PPRn du 02/02/16: Mouvements differentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles, zone faiblement à moyennement exposée.
Dans un site ou sur des sols pollués ?			
Dans une zone de répartition des eaux ?			Zone de répartition des eaux supercielles Adour Garonne
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?			Le linéaire de réseau n'est pas concerné par cette rubrique (source ARS).
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			La zone natura 2000 la plus proche du périmètre du projet est "La Garonne" (FR7200700) située au plus près à 60 ml (cf. annexe 6).
D'un site classé ?			

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?			Le réseau en concession de SAINT-LAURENT (aussi appelé SAINT-LAURENT I) a été réalisé dans le cadre de la 3ème tranche des travaux d'équipement de la plaine alluviale de la Garonne. Il a été mis en service par la CACG en 1968 dans le cadre de la Concession d'Etat. Ce périmètre a donc été précédé par deux tranches de travaux en 1962 et 1963 par la création des périmètres de BEQUIN et BUZET, Pour la zone de travaux concernée, il existe deux points de prélèvement d'eau existants dans la Garonne :
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			
	Est-il excédentaire en matériaux ?			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?			Perturbation du milieu au droit des traversées des petits cours d'eau (7 traversées) durant les travaux. Cependant la durée des travaux est courte, 1/2 journée par traversée. La continuité hydraulique est assurée pendant cette courte période. Les berges sont remises en état (adéquation avec état avant travaux) après la pose de la canalisation. Une fois posée la canalisation est transparente pour le cours d'eau (pas d'obstacle).
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?			

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Le réseau est un ouvrage enterré qui ne génère pas d'emprise en surface.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		Les travaux sont réalisés en période d'étiage, les mesures de prévention classiques du risque inondation sur chantier seront prises en compte par l'entreprise de travaux.  La phase travaux n'est pas concernée par le risque lié au retrait et au gonflement des argiles, le réseau est enterré à faible profondeur et les travaux en tranchée sont de courte durée.  En phase d'exploitation, le réseau enterré n'est concerné par aucun de ces risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		En phase travaux seulement, circulation des engins de chantier selon un plan de circulation fourni par l'entreprise de travaux. Chantier en zone agricole, les nuisances sont faibles.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		En phase travaux seulement, le chantier est itinérant et en zone agricole, les nuisances sont faibles, comparables au bruit des engins agricoles.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		La pose des canalisations ne nécessite pas l'utilisation d'un compacteur vibrant.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		Travaux diurnes
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		Le seul rejet dans l'air concerne les gaz d'échappement des engins de chantier seulement en phase travaux (courte durée). En exploitation, aucun rejet dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		En phase travaux, déchets non dangereux et inertes produits par l'entreprise en charge du chantier. Procédure de gestion et traitement des déchets fournie par l'entreprise.  Absence de production de déchets dangereux. Absence de production de déchets en phase exploitation.  Les anciennes canalisations en amiente-ciment seront maintenues en place, elles seront déconnectées du réseau.  La nouvelle canalisation sera posée en parallèle.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		Les travaux ont une emprise très limitée (largeur de la tranchée) et sont peu profonds. En phase d'exploitation, le réseau enterré est donc non visible.
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		Réseau enterré sans impact en surface.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non 🛣 Si oui, décri		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Traversées des petits cours d'eau (n°1, 2, 3, 4, 6, 7, 8): Les travaux seront réalisées de préférence en période d'assec naturel. Dans le cas où cette situation ne serait pas compatible avec le programme des travaux, un système de continuité hydraulique est mis en place pendant la durée des travaux (1/2 journée par traversée). Celui-ci se compose d'un merlon de terre jouant le rôle de batardeau en amont de la zone de travaux, d'une buse de 3m de longueur pour maintenir l'écoulement ainsi que d'un barrage filtrant type bottes de paille en aval immédiat de la zone de travaux pour retenir les particules en suspension. La canalisation d'irrigation est ensuite posée dans une tranchée réalisée en sous-oeuvre du busage. Les travaux sont réalisés avec une pelle mécanique depuis la berge la plus accessible . Aucun engin ne circule dans le lit des cours d'eau.

L'annexe 3 comprend une fiche descriptive de chacune des traversées. L'annexe 7 comprend des fiches travaux détaillant la technique de pose de la canalisation au droit des traversées des cours d'eau.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux de mise en oeuvre du réseau d'irrigation sont de faible emprise (largeur de la tranchée) et de courte durée. De plus, le tracé du réseau n'impacte pas de zone sensible. Pour finir, en phase d'exploitation, l'ouvrage est enterré et donc transparent vis-à-vis du milieu. Au regard des informations fournies dans ce formulaire, le projet de pose de canalisations destinées à la création d'un réseau d'irrigation devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

## 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	$ \mathbf{x} $
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent									
Objet									
Annexe 7 : Fiches travaux des traversées des cours d'eau (partie 6.4) Annexe 8 : Exemple de fiche de barrage filtrant Annexe 9 : Coupe type de tranchée en phase travaux									
	9. Engagement et signature								
Je certifie sui	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus								
Fait à	le,								
Signature	Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus								

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

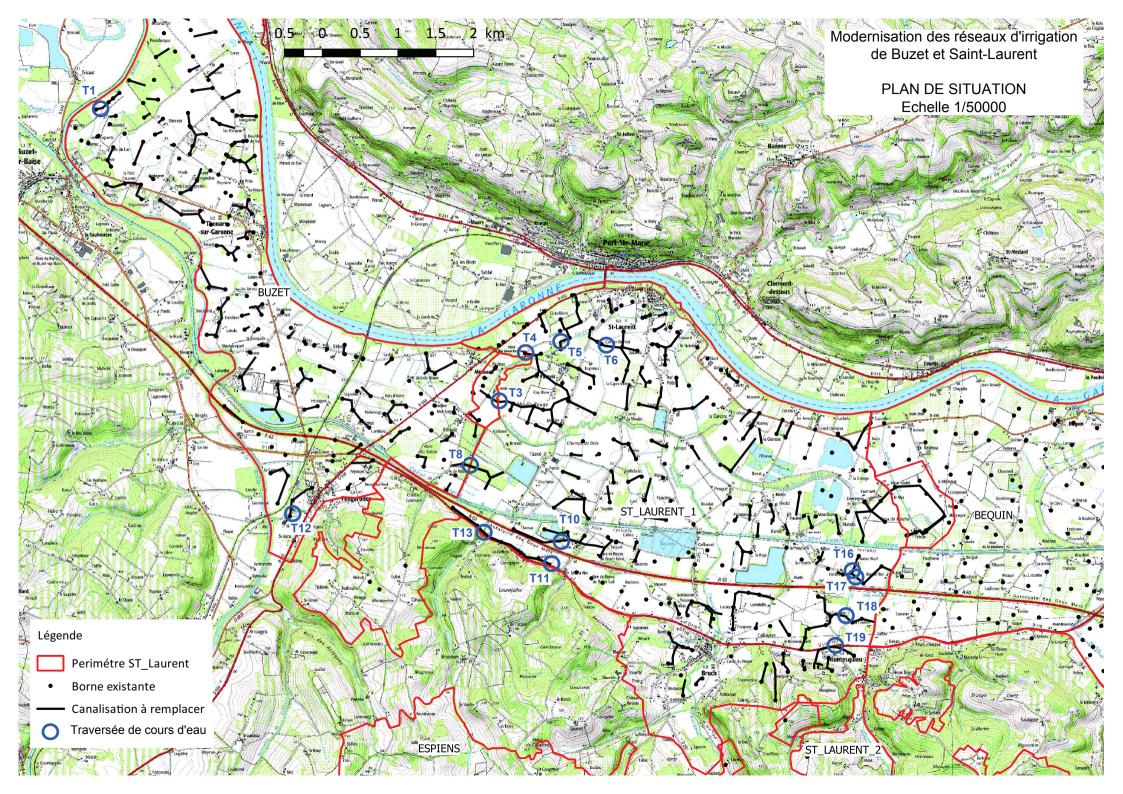
	Objet
	9. Engagement et signature
te evaluate and the	onneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🔀
Je cenille sur i n	
Fait à	Tarbes 10. 16 (12/2019
	Tarbes 16. 16 (12/2019  Pierre WEISS  Directeur Exploitation

# Annexe 2

CACG

Modernisation des réseaux d'irrigation de Buzet et Saint-Laurent

**PLAN DE SITUATION** 



# Annexe 3

CACG

Modernisation des réseaux d'irrigation de Buzet et Saint-Laurent

Fiches descriptives des traversées de cours d'eau

# Fiches descriptives des traversées de cours d'eau

Ce document présente pour chacune des 14 traversées que comportent le projet, une photo aérienne de la localisation de la traversée

Les différentes photographies permettent d'apprécier l'état des berges (type de végétation) et les accès au droit de chacune des traversées. Les travaux de traversée des cours d'eau n'impliquent pas la coupe d'arbres.

Toutes les traversées consistent à passer la conduite d'irrigation sous le lit du cours d'eau (voir Fiches Travaux « Type 1 » jointes également en annexe du dossier).

### Tableau des traversées de Cours d'eau

N° de Traversée	Cours d'eau ou ruisseaux concernés, permanent ou non	Communes	Lieux-dits	Sections	Parcelles	Nom et prénom du propriétaire	Mode de franchissement (Cf. annexe n°7)
1	NR	47160 BUZET SUR BAISE	MARTHE (761) CHAMPS DE MARRUC (764)	B B	761 764	RAFFAELLO Bernard RAFFAELLO Bernard	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
3	L'AUVIGNON	47230 FEUGAROLLES	LASSERRE (38) PRES DE BARTHE (104)	ZH (38) ZB (104)	38 104	CACG CACG	Tranchée chantier en eau Intervention type 2
4	La GAULE	47230 FEUGAROLLES	MESTRE PIERRE (113) PRAT BARRAT (111)	ZA ZA	113 111	CACG CACG	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
5	La GAULE	47230 FEUGAROLLES	CEDASSE (117) FONTAREDE (53)	ZA ZA	117 53	CACG SANZ-BUETAS Dominique	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
6	NR	47130 SAINT LAURENT	MONDEVIN (77) SABAROS (251)	ZD ZD	77 251	Claude DAYRAUT DALTERRA, siren n° 419229901	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
8	Les Coulets	47229 FEUGAROLLES	BRANON (23) COULETS (20)	ZI ZL	23 20	CACG CACG	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
10	NR	47230 FEUGAROLLES	BELLOC (94) BOUILLOUNES (31)	ZK ZK	94 31	DEWATINES Franck et DUBEDAT Christelle GONELLA Jean-Marie	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
11	NR	47230 FEUGAROLLES	BARTHES (74) BARTHES (34)	ZK ZK	74 34	LOUBIERES Véronique LOUBIERES Véronique	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
12	NR	47230 FEUGAROLLES	A LA GARE (126)	ZO	126	Commune de Feugarolles	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
13	Ruisseau de Peyroutet	47230 FEUGAROLLES	CAZE-BAS (56)	ZK	56	IRAGORRI Bertrand	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
16		47130 MONTESQUIEU	HARTON (149)	ZL	149	BLANCUZZI Gilbert Antoine	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
17	Ruisseau de Malet	47130 MONTESQUIEU	BERTANETS (83)	ZL	83	Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Bruch	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
18	Ruisseau de Malet	47130 MONTESQUIEU	LA GARENNE (15) CHAMPS DE TIMBEAU (9)	ZL ZL	15 9	DULONG Marie Béatrice GASSON Jean-Michel et MANCONI Charlotte	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1
19	Ruisseau de Malet	47130 MONTESQUIEU	LARQUE (1026) PERAOUTA (1083)	G G	1026 1083	Communauté de communes du Val d'Albret Commune de Montesquieu	Tranchée en sous œuvre Intervention type 1

## Descriptif du mode de franchissement (Cf. annexe n°7) :

### chantier hors d'eau :

Tranchée transversale du cours d'eau en sous-œuvre d'un busage longitudinal assurant la continuité de l'écoulement du ruisseau. Mise hors d'eau de la zone de travaux avec réalisation de batardeaux en big-bag remplis de sable et protection de la qualité de l'eau en positionnant un filtre à paille en aval immédiat de la zone de travaux.

#### chantier en eau :

Tranchée transversale du cours d'eau avec chantier en eau. Isolement de la zone de travaux à l'aide de barrages flottants filtrants (Cf. annexe n°8) en géotextile pour assurer la protection de la qualité de l'eau.





Département : LOT ET GARONNE Commune:

Section: B Feuille : 000 B 02

Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 10/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

**BUZET SUR BAISE** 

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

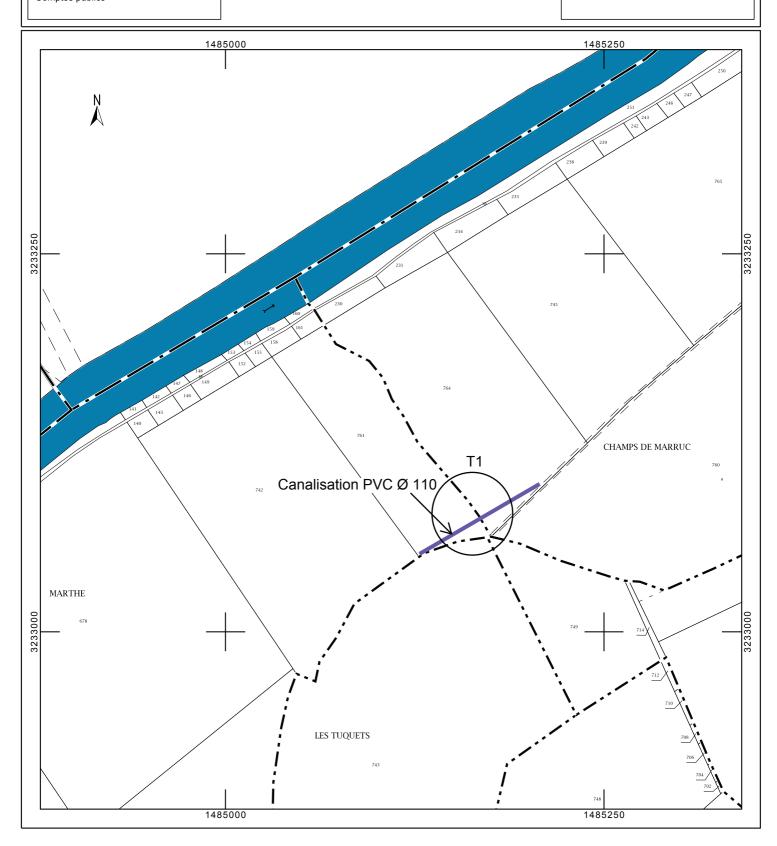
Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

Traversée de cours d'eau T1

Parcelle B n°761 à "Marthe" Parcelle B n°764 à "Champs de Marrue" Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE Commune:

**FEUGAROLLES** 

Section : ZB Feuille: 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

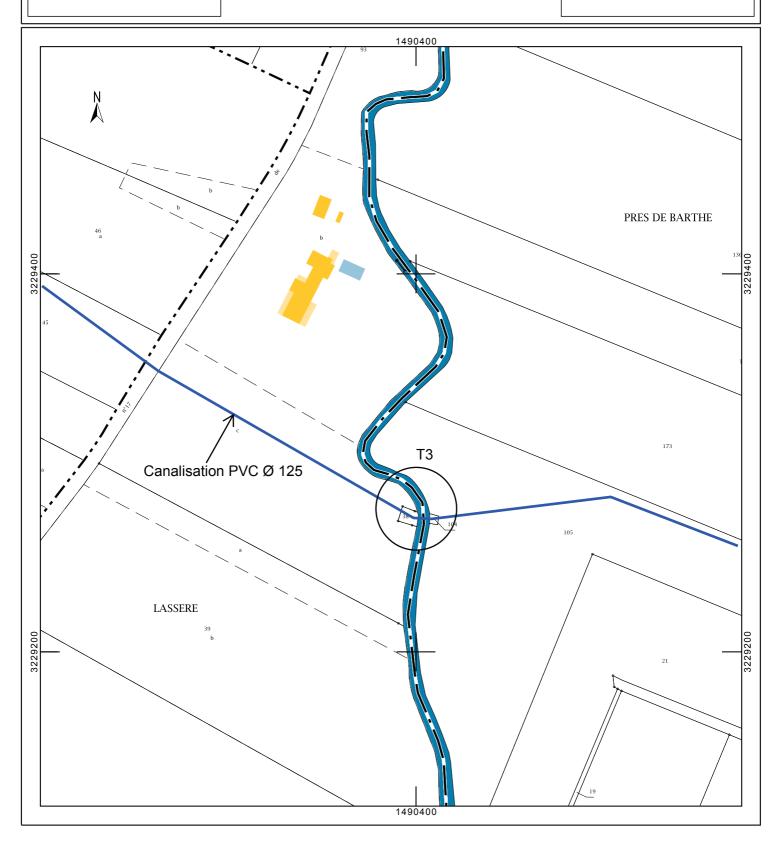
Traversée de cours d'eau T3

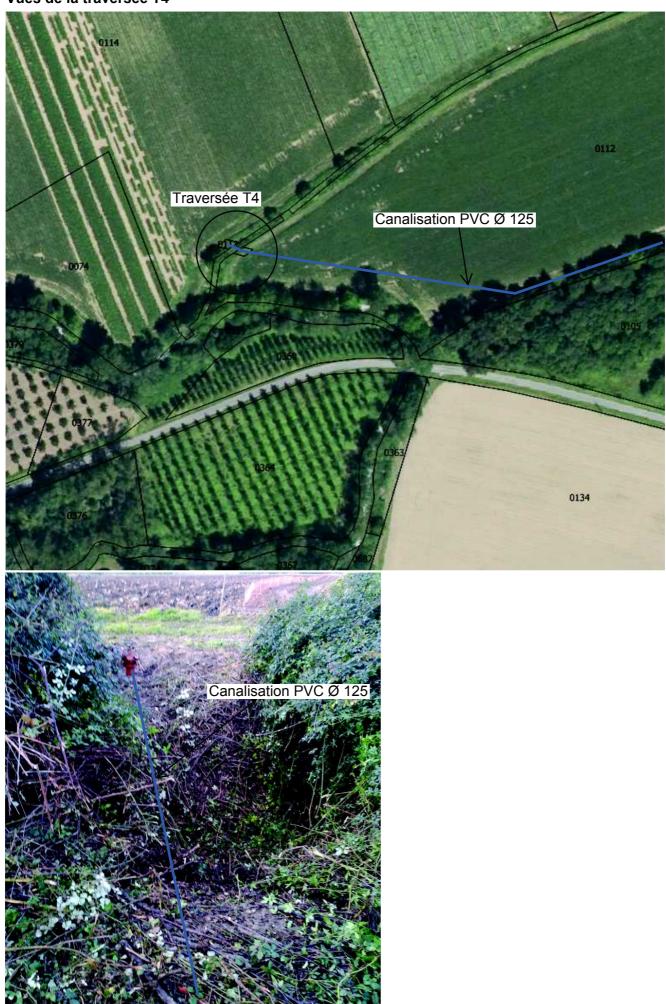
Parcelle ZB n°104 à "Pres de Barthe" Parcelle ZH n°38 à "Lasserre"

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :





Département : LOT ET GARONNE

Commune: **FEUGAROLLES** 

Section: ZA Feuille: 000 ZA 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

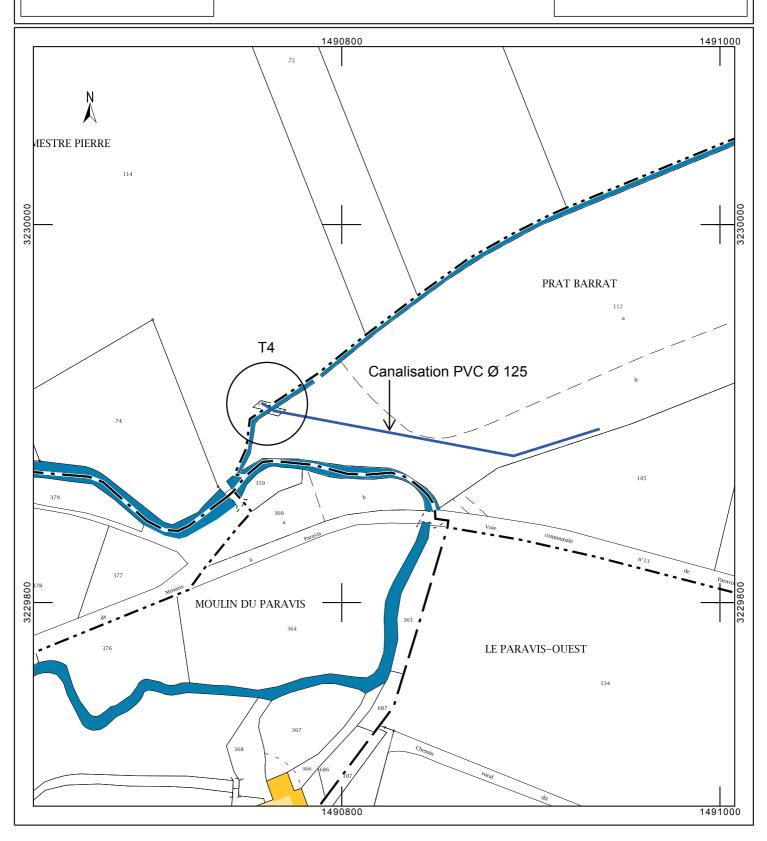
Traversée de cours d'eau T4

Parcelle ZA n°111 à "Prat de Barrat" Parcelle ZA n°113 à "Mestre Pierre"

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE

Commune: **FEUGAROLLES** 

Section: C Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

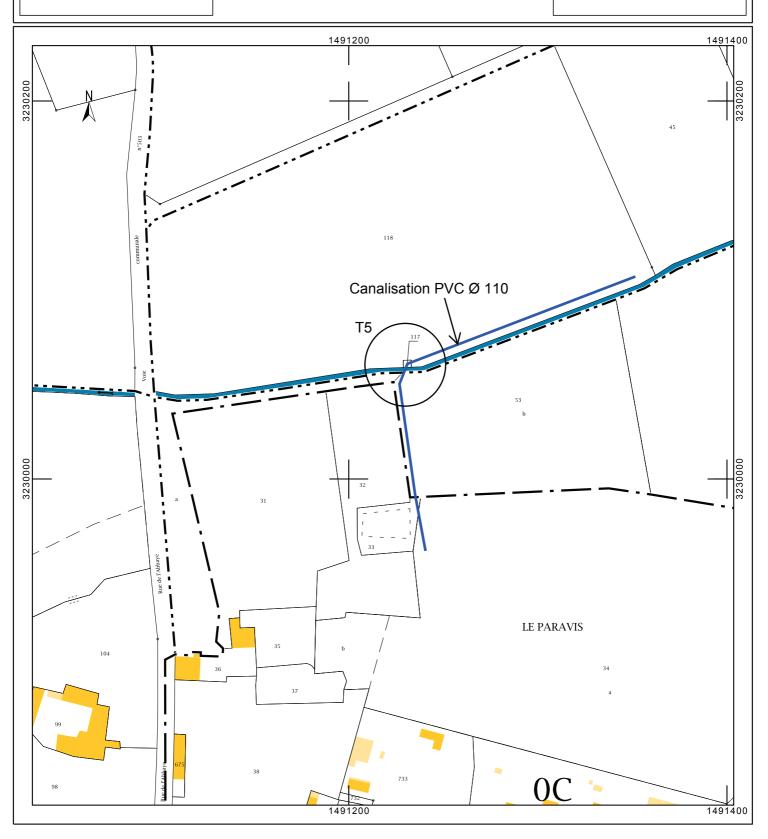
Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

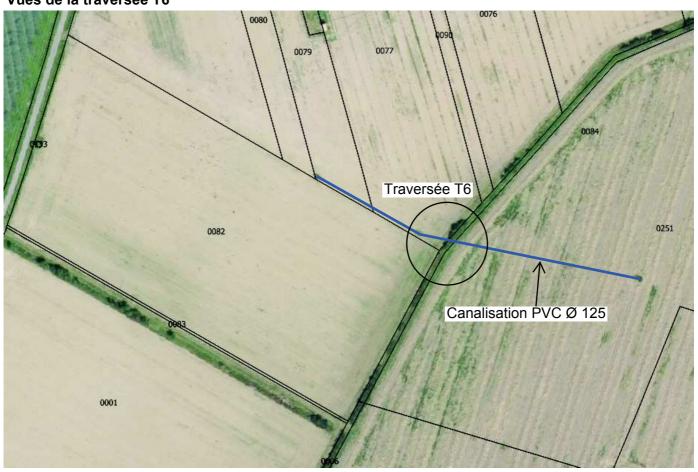
Traversée de cours d'eau T5

Parcelle ZA n°117 à "Cedasse" Parcelle ZA n°53 à "Fontarede" Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE

Commune : SAINT LAURENT

Section : ZD Feuille : 000 ZD 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

-----

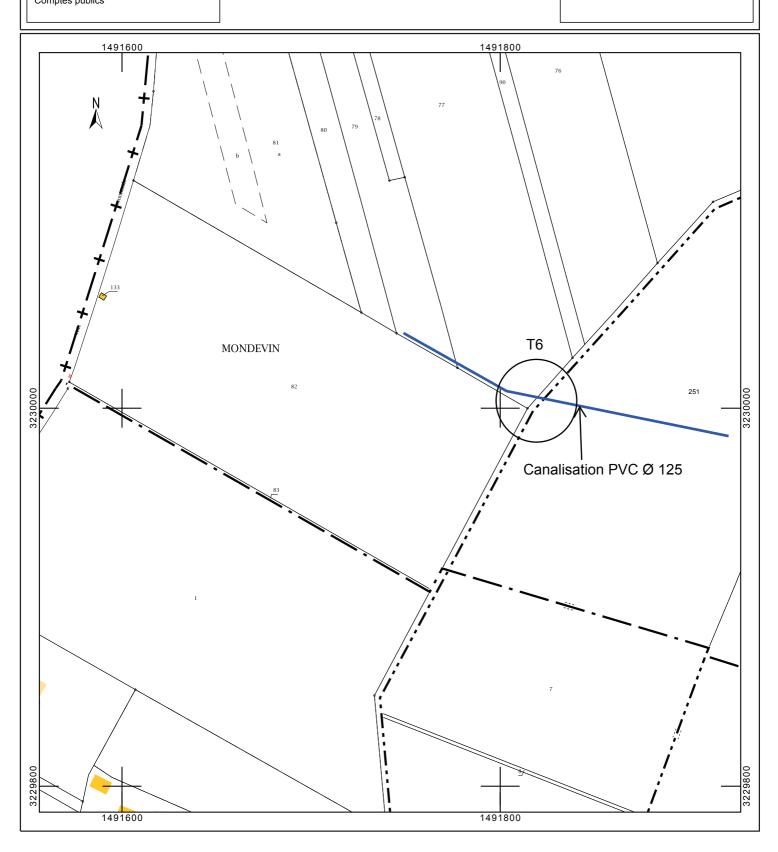
Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

Traversée de cours d'eau T6

Parcelle ZD n°251 à "Sabaros" Parcelle ZD n°77 à "Mondevin" Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE

Commune: **FEUGAROLLES** 

Section: ZL Feuille: 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

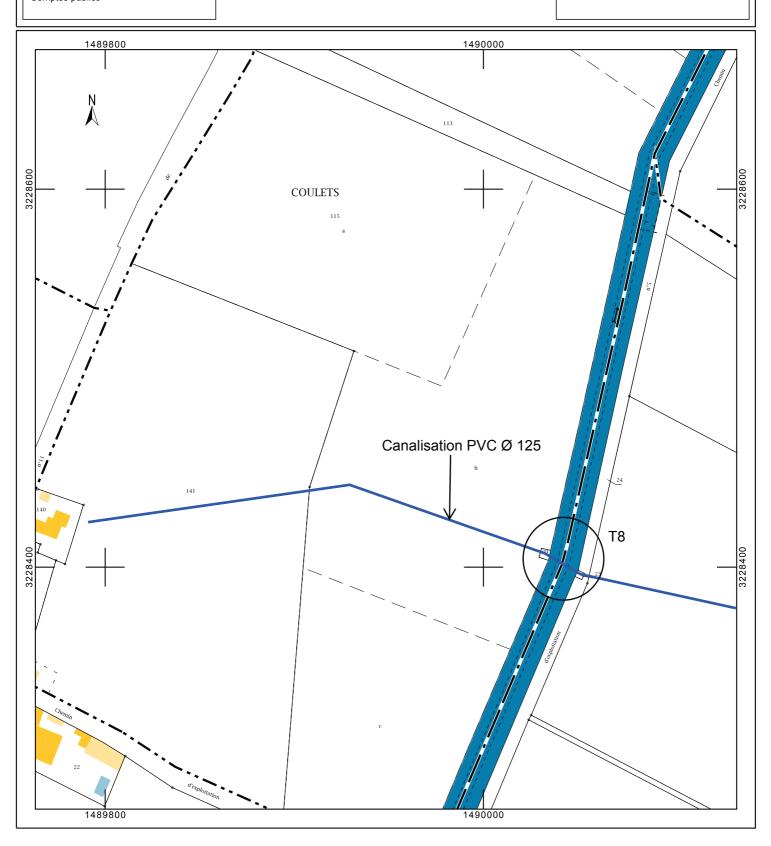
Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

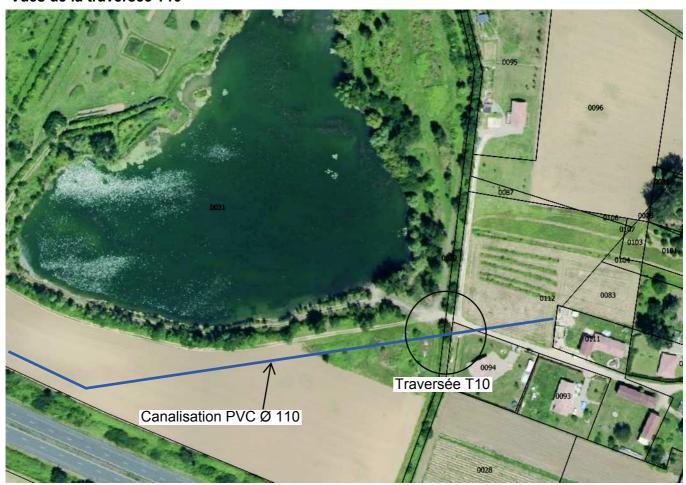
Traversée de cours d'eau T8

Parcelle ZI n°23 à "Branon" Parcelle ZL n°20 à "Coulets" Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE Commune:

**FEUGAROLLES** 

Section: ZK Feuille: 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

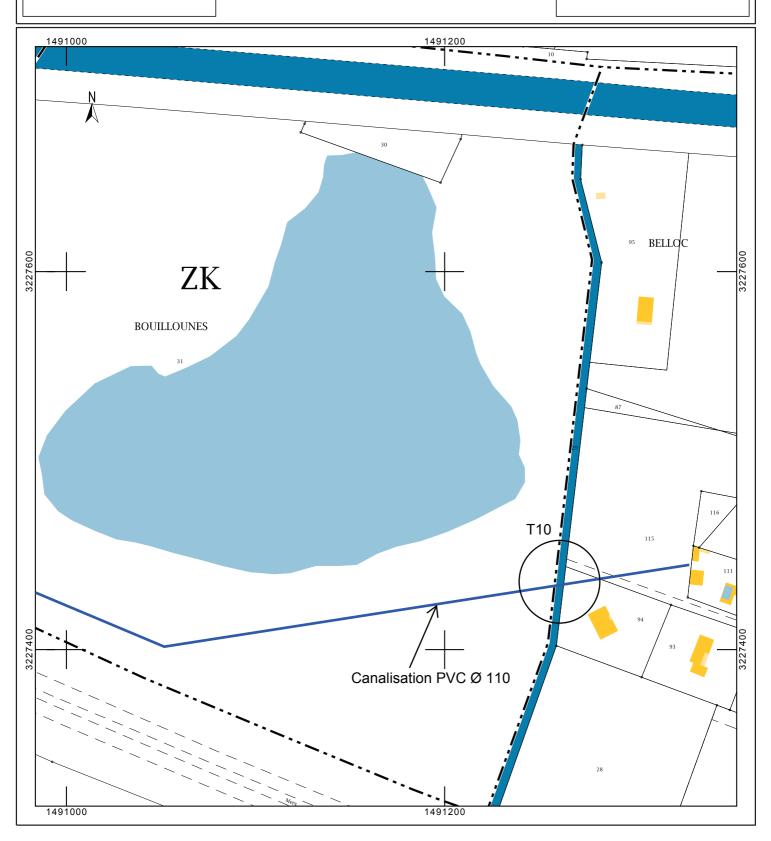
Traversée de cours d'eau T10

Parcelle ZK n°31 à "Bouillounes" Parcelle ZK n°94 à "Belloc"

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE Commune :

**FEUGAROLLES** 

Section : ZK Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

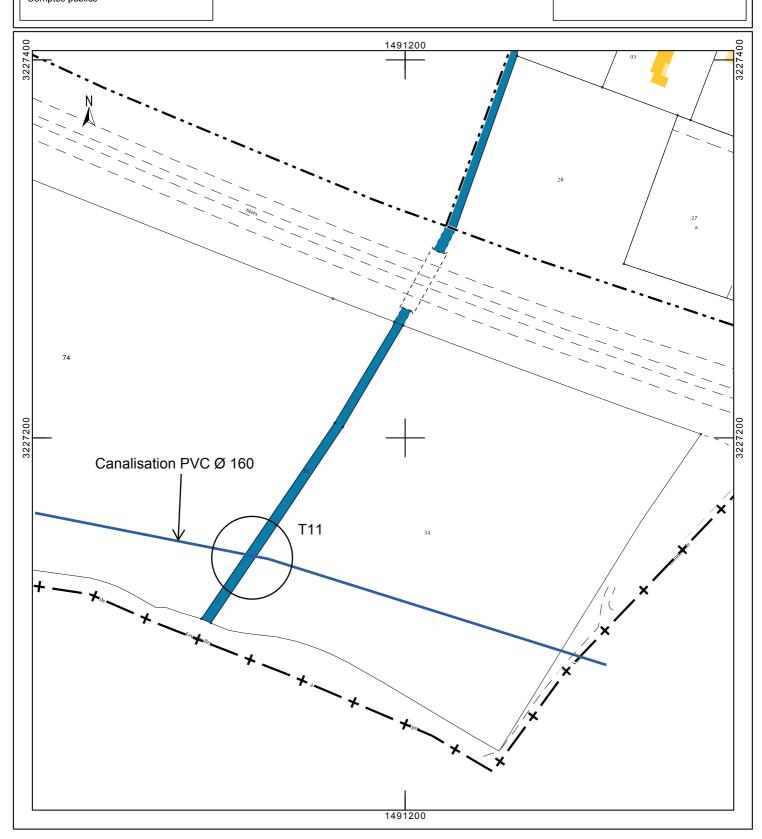
Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

Traversée de cours d'eau T11

Parcelle ZK n°34 à "Barthes" Parcelle ZK n°74 à "Barthes" Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE Commune:

**FEUGAROLLES** 

Section : ZO Feuille: 000 ZO 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 11/12/2019

(fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC44

©2017 Ministère de l'Action et des

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

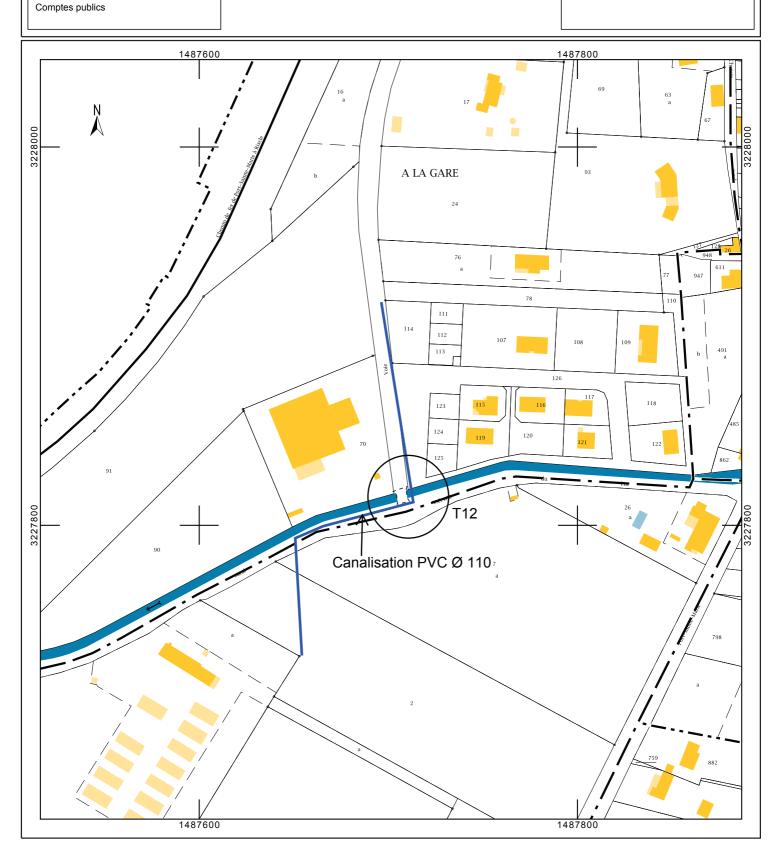
Traversée de cours d'eau T12

Parcelle ZO n°126 "A la Garre"

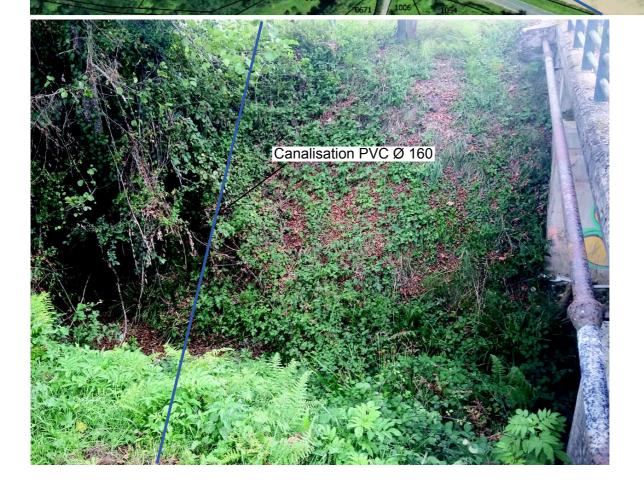
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE Commune:

**FEUGAROLLES** 

Section : ZK Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 11/12/2019

(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

©2017 Ministère de l'Action et des

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

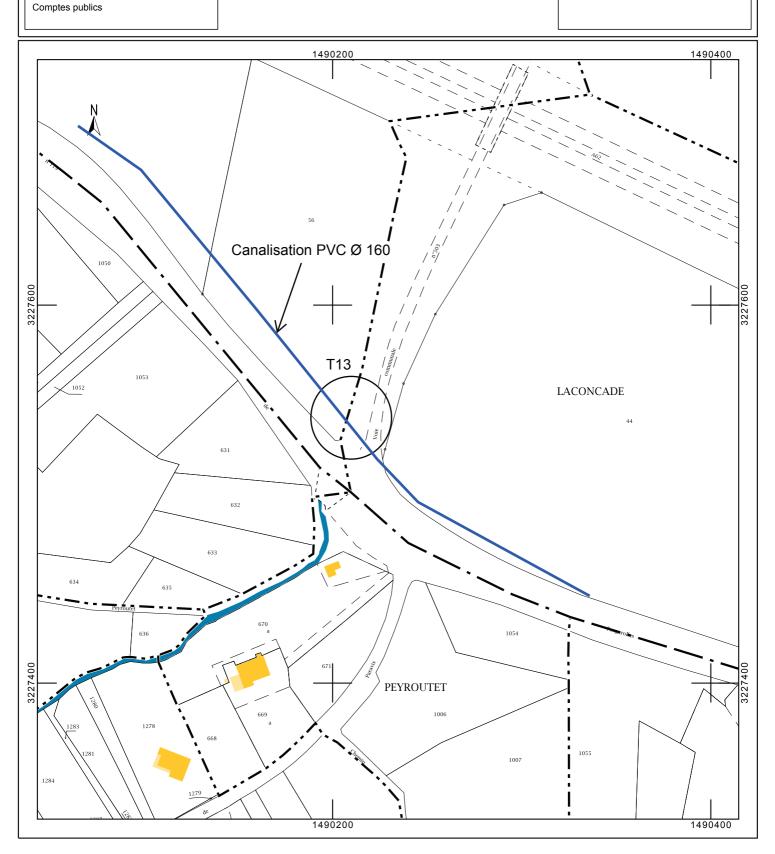
Traversée de cours d'eau T13

Parcelle ZK n°56 "Caze-Bas"

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :



### Vues de la traversée T16





Département : LOT ET GARONNE

Commune:

**MONTESQUIEU** 

Section: ZL Feuille: 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

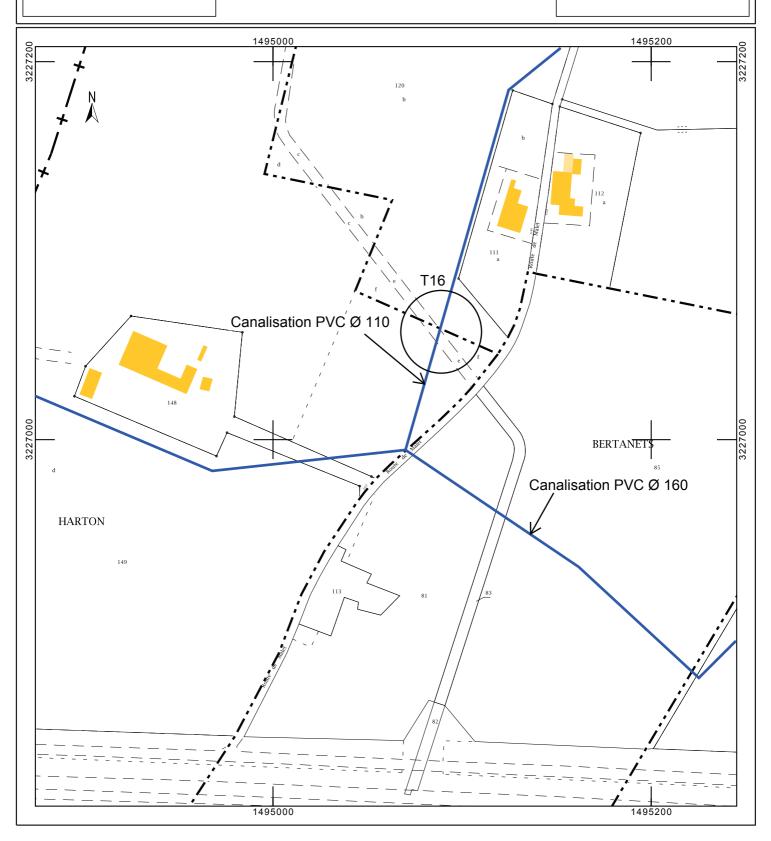
Traversée de cours d'eau T16

Parcelle ZL n°149 "Harton"

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :



#### Vues de la traversée T17





Département : LOT ET GARONNE Commune:

**MONTESQUIEU** 

Section : ZL

Feuille: 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

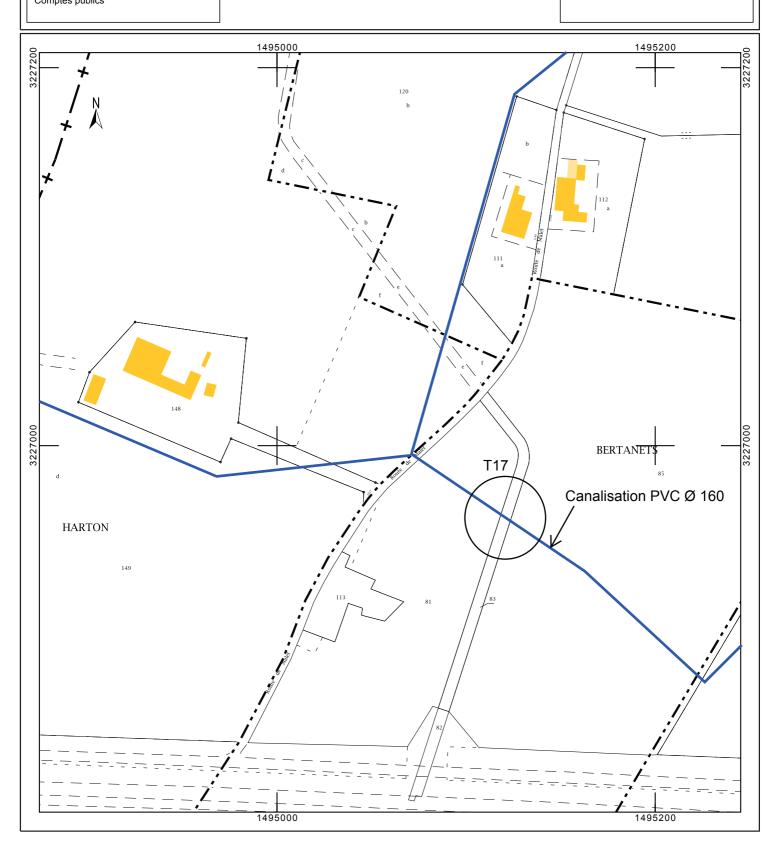
Traversée de cours d'eau T17

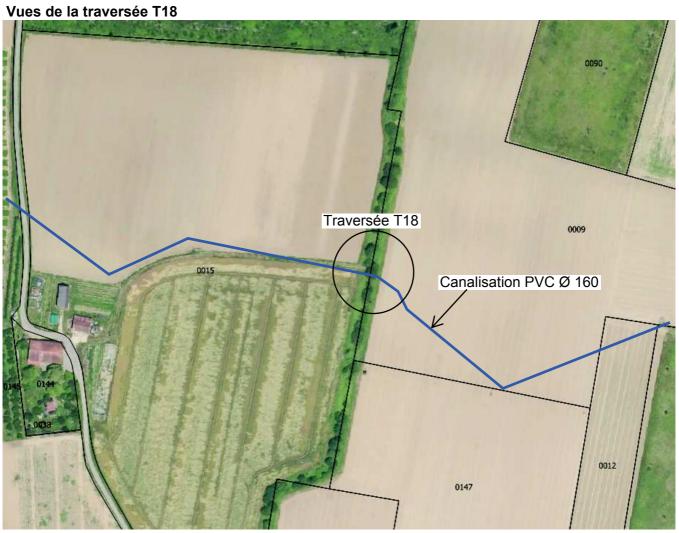
Parcelle ZL n°83 "Bertanets"

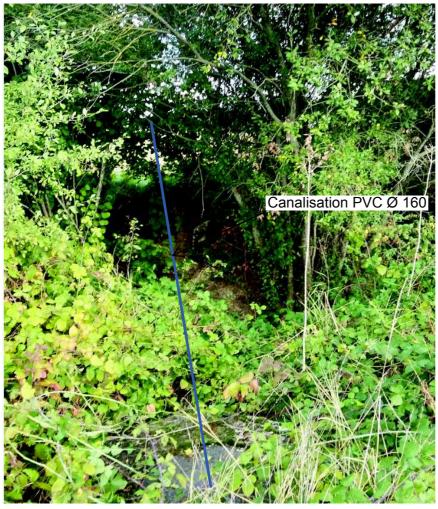
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :







Département : LOT ET GARONNE

Commune: **MONTESQUIEU** 

Section: ZL Feuille: 000 ZL 01

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

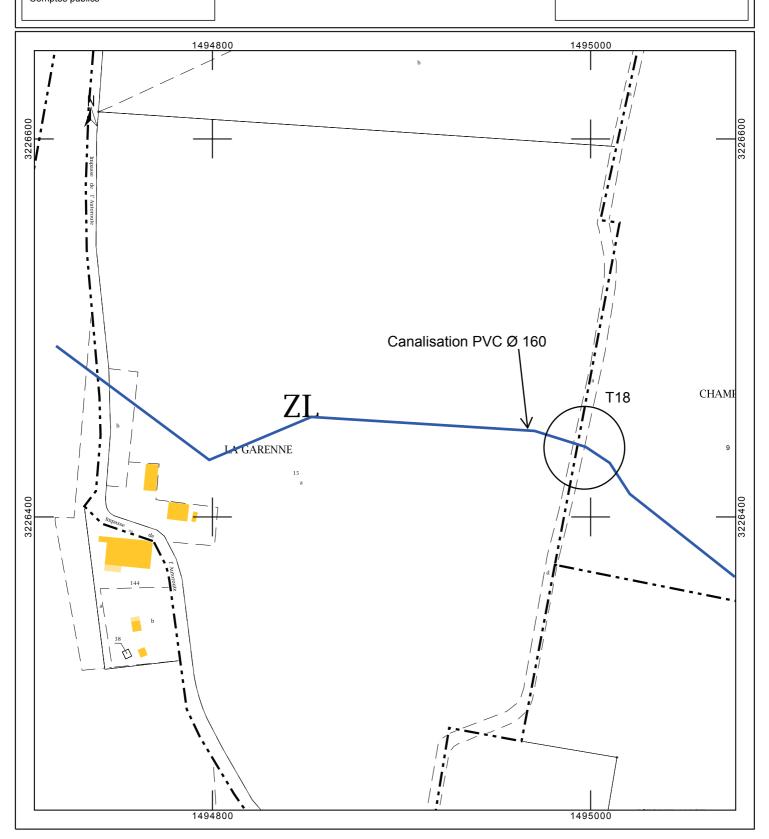
Traversée de cours d'eau T18

Parcelle ZL n°9 "Champs de Timbeau" Parcelle ZL n°15 "La Garenne"

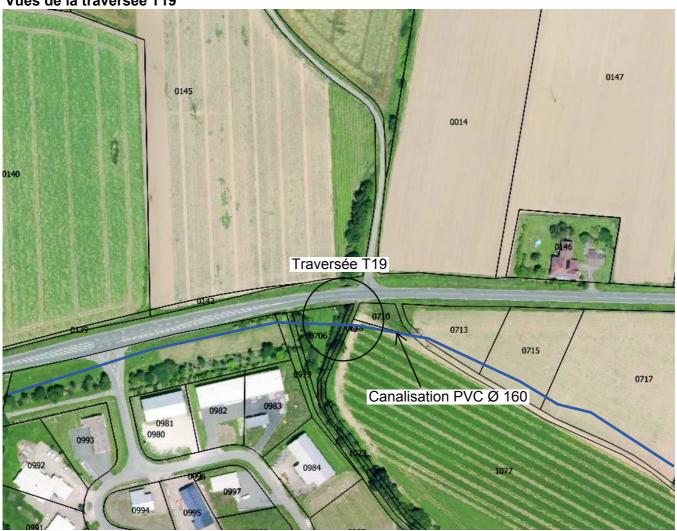
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

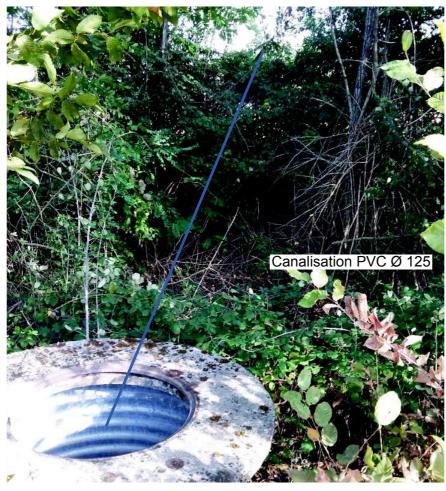
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :



### Vues de la traversée T19





Département : LOT ET GARONNE

Commune: **MONTESQUIEU** 

Section: G Feuille : 000 G 01

Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 11/12/2019 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

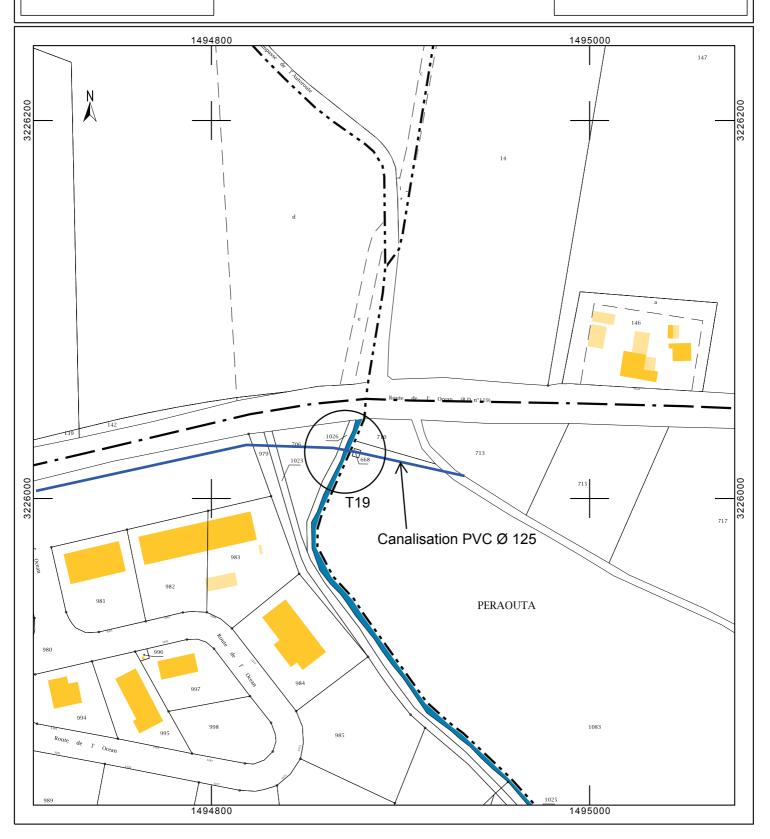
Modernisation des réseaux d'irrigation du secteur de Saint-Laurent

Traversée de cours d'eau T19

Parcelle G n°1026 "Larque" Parcelle G n°1083 "Peraouta" Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : AGEN

Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 47921 47921 AGEN CEDEX 9 tél. 05 53 69 19 19 -fax ptgc.470.agen@dgfip.finances.gouv.fr

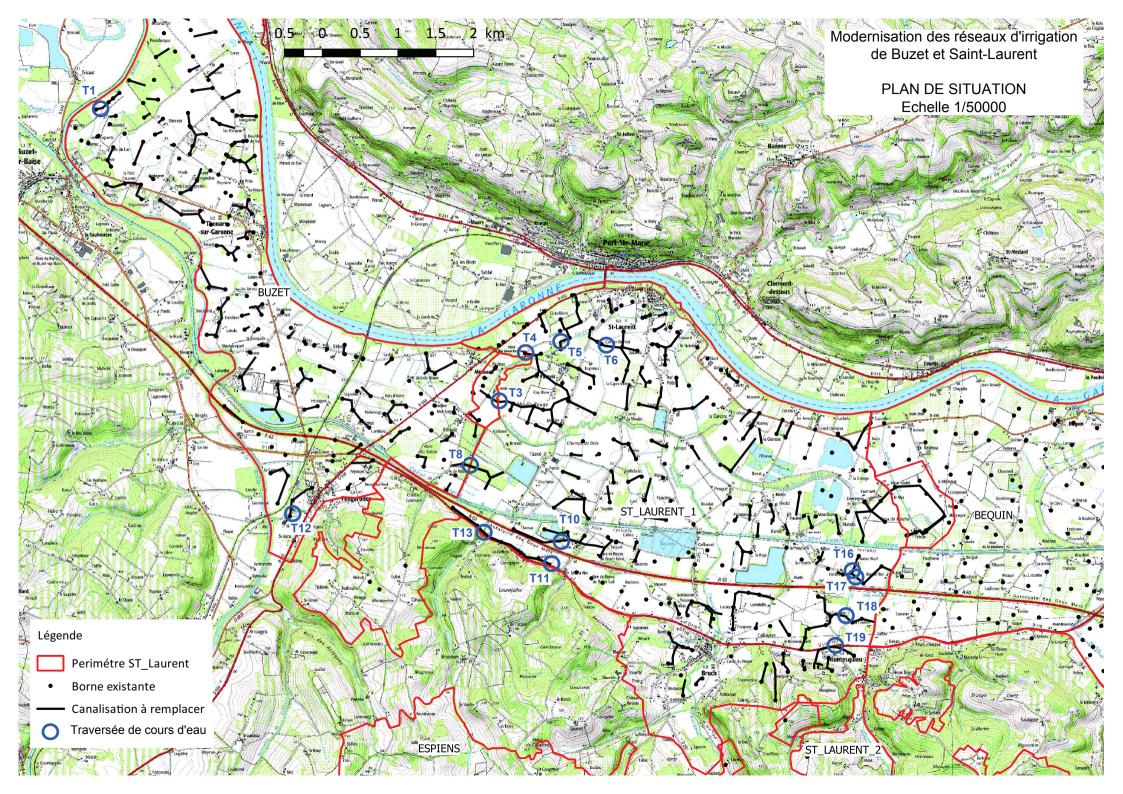
Cet extrait de plan vous est délivré par :



CACG

Modernisation des réseaux d'irrigation de Buzet et Saint-Laurent

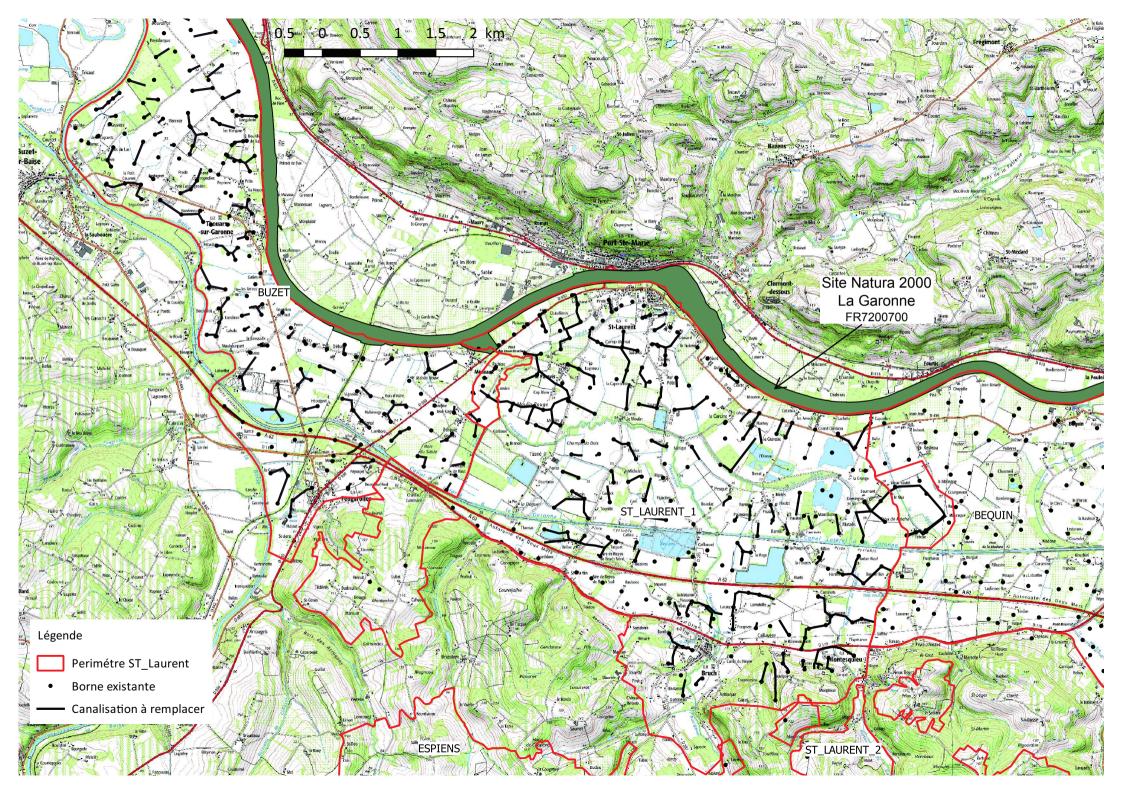
Localisation du réseau d'irrigation et des traversées de cours d'eau



CACG

Modernisation des réseaux d'irrigation de Buzet et Saint-Laurent

Cartographie des zones Natura 2000

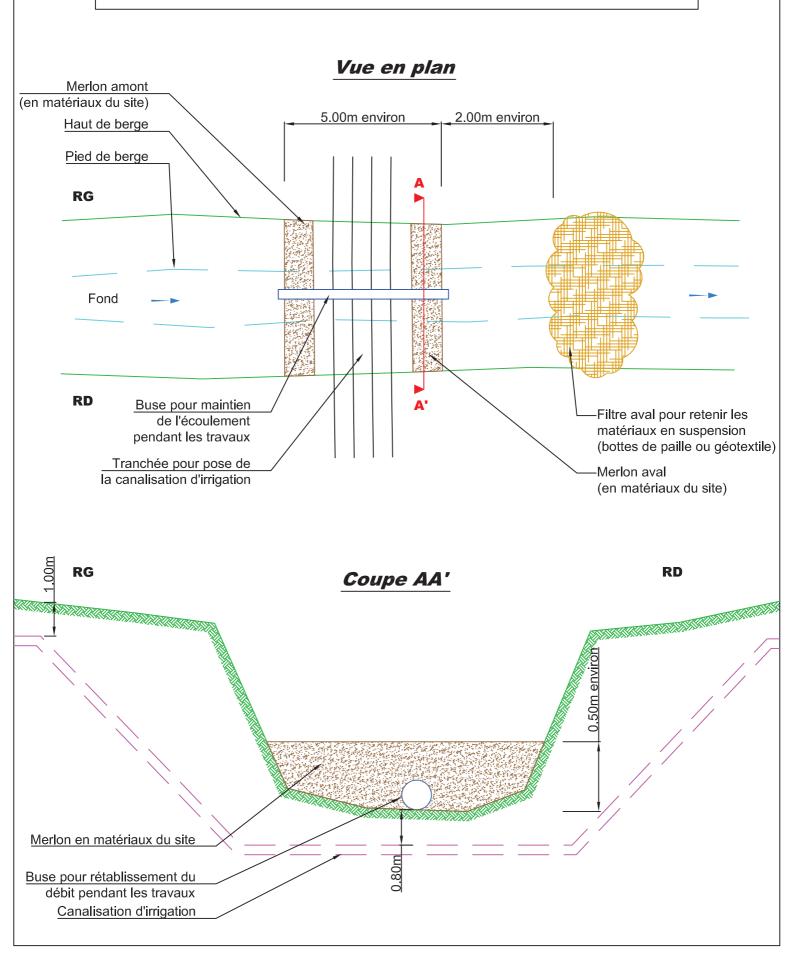


CACG

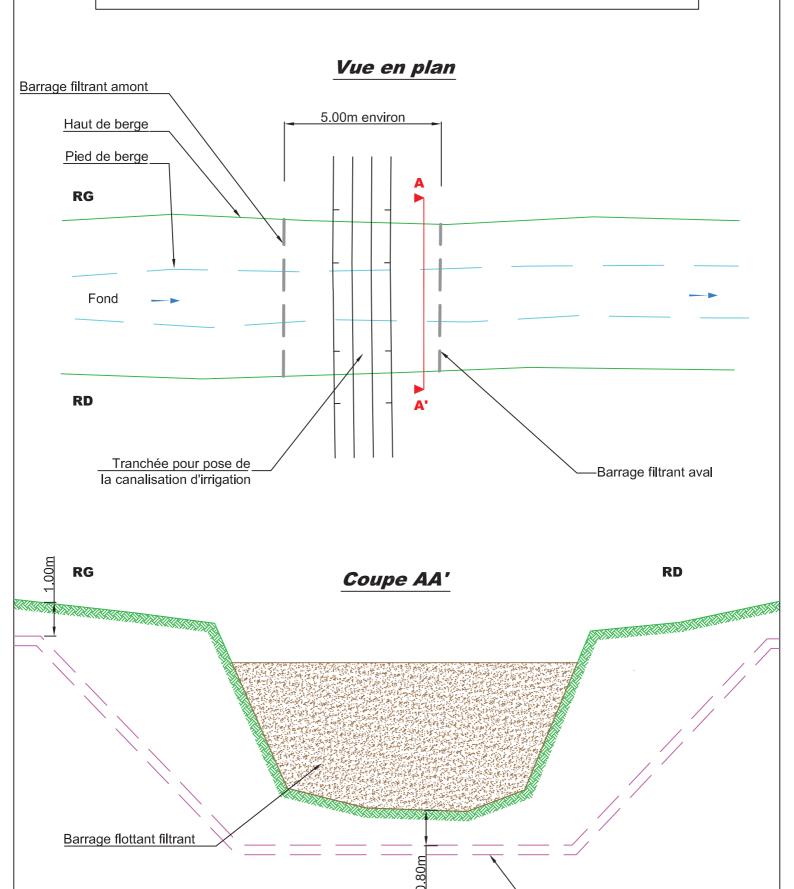
Modernisation des réseaux d'irrigation de Buzet et Saint-Laurent

Fiches travaux des traversées de cours d'eau

## Travaux pour pose de réseau en traversée de cours d'eau Intervention type 1 : Tranchée en sous oeuvre Phase travaux



## Travaux pour pose de réseau en traversée de cours d'eau Intervention type 2 : Tranchée chantier en eau Phase travaux

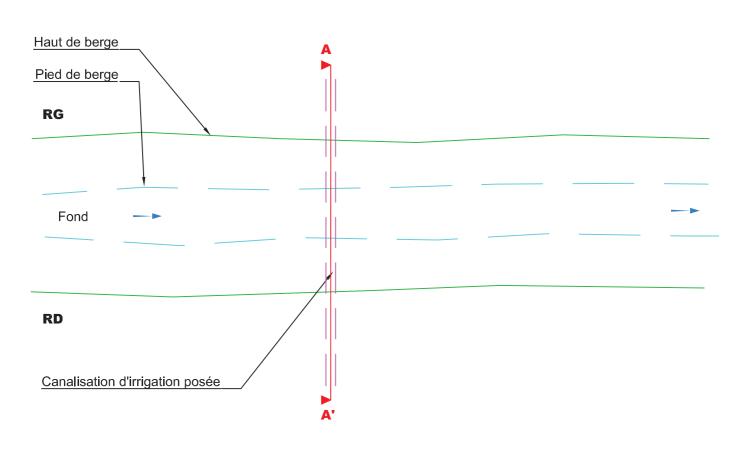


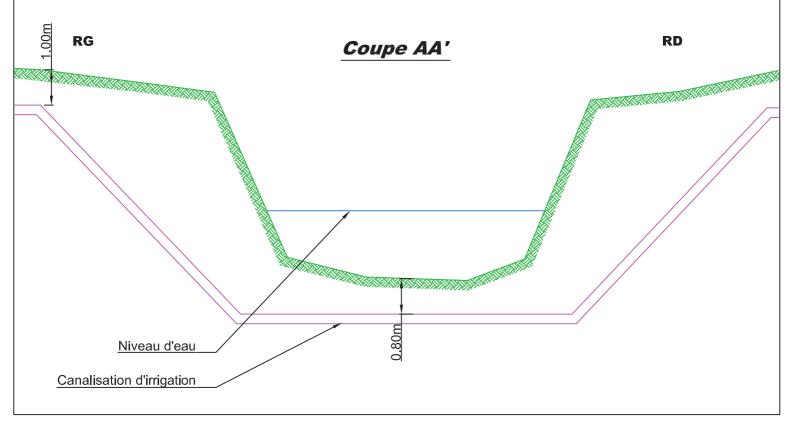
Canalisation d'irrigation

### Travaux pour pose de réseau en traversée de cours d'eau

Etat après travaux type 1 et 2

### Vue en plan





CACG

Modernisation des réseaux d'irrigation de Buzet et Saint-Laurent

Exemple de fiche de barrage filtrant



### BARRAGE FILTRANT pour TRAVAUX MARITIMES- BTM

### Barrière-barrage flottant antipollution de confinement pour MES

Le Barrage Travaux Maritimes (BTM) est un barrage, barrière antipollution souple anti MES destinée à retenir et filtrer les déchets lors de travaux maritimes ou fluviaux et de protection de berges ou cours d'eau (gravillons, poussières, ciment, vase en suspension huile, sacs plastiques, laitance de ciment...) dans les eaux portuaires, côtières, lagunes, estuaires, rivières, étangs ...

Ce barrage anti pollution permet de filtrer et contenir les MES (matière en suspension) les eaux sales ,ne pas souiller le reste du chantier et éviter l'asphyxie de la vie aquatique environnante.

Le barrage de confinement est constitué de tronçons standards de 25 mètres de longueur ( autres longueurs sur demande ). Chaque tronçon est composé d'une succession de cylindres de mousses souples à cellules fermées, ce qui lui confère une grande souplesse lui permettant d'épouser parfaitement les mouvements à la surface de l'eau et surtout de ne pas se coucher en cas de houle et de vent.

Les tronçons cylindres de mousse à cellules fermées, sont indépendants les uns des autres et permettent une parfaite flottabilité du barrage même en cas de déchirures accidentelles.

Les flotteurs du barrage anti pollution (tirant d'air) sont d'un diamètre de 200- 250 ou 300 mm selon la hauteur de jupe filtrante.

Les raccordements entre les tronçons sont simples et rapides à mettre en œuvre.

La partie immergée (tirant d'eau) du barrage est constituée d'une jupe en géotextile de 200 gr/m2. L'ouverture pour filtration est de 66 microns.

Il existe 2 versions de jupes : soit directement cousue sous le barrage, soit jupe amovible ce qui permet en fonction des chantiers de changer de hauteur de jupe.

De plus en cas de dommages, seul la jupe est remplacée

La hauteur de la jupe est en fonction de la hauteur d'eau dans lequel sera posé le barrage, possibilité de 1 à 5 mètres de haut. Les rideaux sont liés entre eux par laçage.

La jupe de filtration de chaque barrage flottant se remplace aisément.

En partie basse le rideau est muni d'une chaîne de lest en acier galvanisé enfermée dans un fourreau de tissu polyester enduit PVC.



Mise en place barrage-barrière filtrant MES pour travaux maritimes BTM- port de CANNES

Caractéristiques techniques des barrages filtrant	
Tirant d'air	200 -250 ou 300 mm
Tirant d'eau- jupe filtrante	De 1000 à 5000 mm en standard, autres
	dimensions à la demande.
Ouverture de filtration	66 µm- 66 microns
grammage du tissu géotextile	200 gr /m2
Hauteur totale	de 1500 à 5500 mm
Couleur	Rouge
Tissu du flotteur	PVC 900 g/m²
Mousse	Polyéthylène à cellules fermées
Longueur	De 5 à 25 mètres par élément
Poids au mètre avec flotteur diam : 300 mm et	7.5 kg/ml version 200 gr/m2
hauteur de jupe de 5200 mm	+ 0,55 kg/ml de tirant d'eau
Poids et résistance de la chaîne du flotteur	3 kg/ml Rupture 13 Tonnes
Poids et résistance de la chaîne de lest du rideau	5 kg/ml Rupture 15 Tonnes
Raccordement chaîne	Manilles
Raccordement barrage	Plaques PA boulonnées
Raccordement rideau	Laçage



Barrage flottant avec jupe de filtration MES déplié pour travaux sur cours d'eau





élément renforcé de fixation et traction

### **CACG**

# Modernisation des réseaux d'irrigation de Buzet et Saint-Laurent

### Coupe type de tranchée en phase travaux

